

Fiscalité des banques & établissements financiers

Cet atelier de formation s'adresse aux banques et établissements financiers. Il est également recommandé à tous les professionnels qui interviennent avec le secteur bancaire.

Objectifs de la formation :

L'objectif de la formation est de partager les aspects pratiques de la fiscalité applicable aux banques et établissements financiers et des analyses critiques et de conformité de la pratique de la place sur certains sujets fiscaux.

Programme de la formation :

Les Impôts et taxes dues sur l'activité bancaire.
Règles spécifiques applicables en matière des opérations de leasing.
Exonérations applicables aux opérations bancaires.
Retenues à la source sur les revenus de créances, dépôts et cautionnements.
Règles fiscales régissantes.

